

Original : anglais

PROTOCOLE DU SCRS POUR DÉCLARER LES CAPTURES NULLES DES PRINCIPALES ESPÈCES DE L'ICCAT DE LA TÂCHE I

Contexte :

La Commission, le Secrétariat et le SCRS ont été confrontés par le passé à la difficulté d'identifier si les CPC de l'ICCAT respectaient les obligations de déclaration statistique de l'ICCAT, notamment en ce qui concerne les prises annuelles de la Tâche I. Le problème réside dans l'anticipation, avec une marge de confiance raisonnable, de la composition escomptée de la capture d'espèces de la Tâche I (captures positives et captures nulles) qui doit être déclarée par chaque CPC de l'ICCAT dans chacune de leurs pêcheries (combinaisons flottille/engin, capables de pêcher n'importe laquelle des espèces principales de l'ICCAT). Cette difficulté a été exacerbée par l'adoption par la Commission de la "Recommandation de l'ICCAT sur les pénalisations applicables en cas de non-respect des obligations en matière de déclaration" (Rec. 11-15) qui prévoit explicitement la soumission de captures nulles. Depuis que le SCRS et le Secrétariat ont reconnu que la déclaration de captures nulles pour chaque combinaison espèce/engin/zone est une tâche pratiquement impossible, la confusion règne sur les normes de déclaration des captures nulles. Ce protocole vise à établir clairement les normes de déclaration des captures nulles dans la soumission des données de capture de la Tâche I.

Définitions :

Deux types de "capture zéro ou nulle" ont été identifiés :

- a) "Zéro" réel : captures zéro/nulles effectives sur une base annuelle d'une espèce donnée résultant d'une activité de pêche (combinaison flottille/engin) dans une région donnée de la zone de la Convention de l'ICCAT.
- b) "zéro" global : zéros informatifs, déclarés par une CPC de l'ICCAT afin d'informer qu'aucune activité de pêche n'a eu lieu dans la zone de la Convention de l'ICCAT (TOUS espèces/engins/flottilles).

Même si les deux types de zéros sont importants en termes d'application, les zéros de type (a) sont les plus utiles à des fins scientifiques.

Protocole de déclaration des "zéros" :

Les critères suivants devront être appliqués à :

- Une capture "**zéro réel**" devra être déclarée :
 - i. par stock/unité de gestion/pavillon, année et engin
 - ii. Pour les espèces suivantes :
 - 10 thonidés et espèces apparentées : BFT, ALB, BET, YFT, SKJ, SWO, BUM, WHM, SAI, SPF
 - 3 Requins : BSH, POR, SMA
 - 6 thonidés mineurs : BON, LTA, KGM, FRI, SSM, BRS
 - Espèces de requins interdites : FAL, SPZ/SPL/SPK/, OCS, ALV/PTH/BTH
 - iii. La capture "zéro" réel représente les ponctions totales (débarquements + rejets morts).

- Une capture "**zéro global**" (a) requiert les conditions suivantes :
 - i. La CPC déclarante informe le Secrétariat qu'aucune activité de pêche (flottes nationales et affrétées) ciblant l'une des principales espèces de l'ICCAT n'a eu lieu dans la zone de l'ICCAT au cours d'une année donnée.

Normes de déclaration :

Le Secrétariat élaborera un formulaire électronique avec une matrice contenant des rangées avec chaque stock/unité de gestion pour les espèces énumérées ci-dessus et des colonnes avec les principaux groupes d'engins de l'ICCAT (cf. **Tableau 1**). Les CPC devront alors remplir la matrice comme suit :

1. Une valeur de ZÉRO (0) sera saisie pour indiquer un ZÉRO RÉEL pour cette combinaison stock/engin particulière. Il ne sera pas nécessaire de déclarer dans le formulaire ST02-T1NC les valeurs de zéro réel déclarées à l'aide de la matrice susmentionnée.
2. Une valeur de UN (1) sera saisie pour indiquer que la CPC a eu une capture positive annuelle pour cette combinaison stock/engin particulière. Les captures positives devront être déclarées dans le formulaire ST02-T1NC.
3. Une valeur de UN NÉGATIF (-1) sera saisie pour indiquer que la CPC n'a mené aucune activité de pêche associée à cette combinaison stock/engin particulière.

Validation :

Tous les "*zéros éligibles*" déclarés conformément aux "normes de déclaration" susmentionnées sont considérés comme "valides". Seuls les zéros "valides" rempliront les critères de filtrage du SCRS (filtres 1 et 2) et seront donc considérés à des fins d'application. Le Secrétariat devrait mettre en place un processus de validation systématique en développant des outils adéquats qui garantissent un examen minutieux et transparent des zéros et leur stockage approprié (en stockant ceux qui sont valides et en éliminant ceux qui ne le sont pas).

Tableau 1. Matrice des stocks et groupes d'engins pour déclarer les captures "zéro réel", les captures positives et les captures "zéro global". Il convient de se référer au texte pour obtenir une explication de la façon dont la matrice doit être remplie.

	<i>Groupes d'engin</i>								
	<i>LL</i>	<i>PS</i>	<i>BB</i>	<i>HAND</i>	<i>GILL</i>	<i>TRAW</i>	<i>TROL</i>	<i>MAD RAG UE</i>	<i>HARP</i>
BFT-E									
BFT-W									
BET									
ALB-N									
ALB-S									
ALB-M									
YFT									
SKJ-E									
SKJ-W									
BUM									
WHM									
SAI-E									
SAI-W									
SPF-E									
SPF-W									
BSH-N									
BSH-S									
POR									
SMA									
BON									
LTA									
KGM									
FRI									
SSM									
BRS									
FAL									
SPZ									
SPL									
SPK									
OCS									
ALV									
PTH									
BTH									